

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 28 (1950)
Heft: 2

Artikel: Traditions champérolaines
Autor: G.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Traditions champérolaines

Les contrastes qu'offre le Valais sont frappants, violents parfois, pour le voyageur non averti. Chaque région du Vieux Pays est si diverse, chaque type d'habitant si distinct, chaque accent, chaque patois si nouveau à l'oreille, que l'on croit avoir parcouru tout un monde en descendant du Haut- vers le Bas-Valais.

Parmi les traits caractéristiques qui déterminent la race valaisanne, il en est un que l'on trouve ici particulièrement marqué: c'est le culte du passé. Et chez les gens de Gletsch, aussi bien que chez ceux de St-Luc ou du Val d'Illiez, l'on rencontre ce même besoin de fidélité aux vieilles habitudes, ce même amour de la tradition. Mais la tradition n'a pas toujours les mêmes exigences, elle est régionaliste...

Il est, parmi les autres, ce gracieux petit village de Champéry, sis au fond de la Vallée d'Illiez, avec ces habitudes différentes et son besoin, qui lui est une nécessité toute naturelle, de cultiver le jardin de sa tradition. Et si, en géographie, il se trouve dangereusement situé au bord des remparts de la citadelle valaisanne, il s'est dressé avec une vigueur accrue contre les assauts de l'étranger; il s'est hérissé plus jalousement pour défendre ses vieilles coutumes. Leur origine est indéfinissable, car ce Champérolain-Val d'Illien devrait avoir subi quelque influence extérieure, savoyarde ou autre, qui a participé au modelage de cette race, pure valaisanne sans doute, mais avec sa mentalité qui lui est propre, et son humeur originale.

Cette population champérolaine est restée brave, à l'ombre de son vieux clocher si pittoresque, à la flèche ajourée, malgré les hôtels qui s'y sont bâtis, et l'affluence d'étrangers qui s'y pressent hiver comme été, elle est restée brave et attachée farouchement à ses vieilles habitudes. Il en est de curieuses, il en est de touchantes, et toutes sont imprégnées de ce vieux et solide sens montag-

nard qui ne s'apprend pas dans les livres, qui n'est pas enseigné à l'école, mais qui est inculqué là-haut par la vie rude de tous les jours, par le contact de la terre, sous la grandiose protection de la montagne, tout proche. Quelle puissance formidable pourrait, dès lors, ébranler les parois d'un tel coffre-fort? Les champérolains peuvent y ensermer tranquillement leurs coutumes et leur belle tradition. C'est là d'ailleurs toute leur fortune, mais... quelle richesse!

Rendons-leur, voulez-vous, une petite visite, pour faire la connaissance de quelques-unes de ces traditions champérolaines.

Le carillonneur est certainement le personnage le plus important du village. C'est un véritable artiste qui tire de ses cinq cloches les plus charmantes mélodies. Mélodies populaires qu'il envoie à toute volée à la rencontre des Dents-du-Midi, les veilles et jours de fête et les troisièmes dimanches de chaque mois. Les paroles qui accompagnent ces airs se chantent à deux ou trois voix, le soir, dans les „veillées“. Les mauvaises langues assurent que ces „veillées“, qui se déroulent au rythme du violoneux (autre personnage important dans le pays), favorisent les mariages. Donnons, cette fois, raison à nos commères, et détournons-nous des parents qui, dans un coin de la „chambre“ jouent aux tarots. Les jeunes ont dansé le „tzeudron“, „lou trétzapé“ et la „flatare“. Au repos ils ont „cassé les noix“ et la veillée prend fin, alors que sagement, chacun rentre chez soi.

Le dimanche suivant, nous retrouvons sans peine le jeune homme qui, l'autre soir, à la „veillée“ sautait si bien dans le „rigodon“. Le matin, à la sortie des vêpres, qui suivent immédiatement la messe, il a écouté les criées publiques, entouré de toute la population massée devant l'église; il fait son apprentissage d'homme et de citoyen. Cet après-midi, il retrouve ses camarades au café; le jeu de quilles les occupe et les „pariures“ vont leur train. C'est



Deux vieux couples champérolains.

tout à coup quatre heures: l'heure de la „gouvernée". Malgré les protestations de ses amis, il quitte prestement la joyeuse société. On le retrouve, un peu plus tard, planté devant un chalet. Un beau chalet aux volets verts, cossu de formes, et sombre de couleur, coiffé d'une large toiture dont l'avant se penche hardiment à son faite, bien avant sur le chemin. Cette construction si caractéristique du toit protège le chalet des intempéries et neutralise les méfaits des deux vents qui, parfois, se rencontrent à Champéry: le vent du Col (de Coux) et le vent de St-Maurice. La

porte de notre chalet est entr'ouverte, c'est-à-dire que la porte est composée de deux parties superposées et indépendantes et la partie supérieure est ouverte. Quelqu'un est accoudé à la partie inférieure. Nous reconnaissons aisément, sous le foulard rouge qui protège ses cheveux, la petite danseuse de notre jeune ami. L'on comprendra, maintenant, sa précipitation à quitter, il y a un instant, ses camarades de jeu et les paris ouverts. Il vient pour „fréquenter“ et choisit toujours son moment à l'heure de „gouverner“ le bétail. Cette tactique lui sert de prétexte pour s'introduire auprès de sa promise, et surtout, pour démontrer aux parents de cette dernière ses qualités de bon paysan, de montagnard, ses qualités de champérolain. La jeune fille, qui a enfilé la „bousca“ et le gros pantalon de toile noire, met adroitement la main à la pâte, et l'ouvrage est rondement mené. C'est que, durant toute la semaine, elle est seule pour faire ce travail, pendant que les hommes sont à la forêt ou en journée. Plus tard, dans le printemps, on „remuera“ jusqu'au „forrier“, puis, au début de l'été, on „remuera“ encore de la mi-alpe à la montagne. On y attendra le „delly“, jour à partir duquel les bêtes pourront paître sur les parcours bourgeoisiaux. A cette époque, Mr. le Curé parcourra les montagnes pour la bénédiction des alpages, en distribuant le „bénit“ qui doit protéger de l'orage. Le ministre de Dieu recevra, en paiement de ses peines et surtout en hommage de reconnaissance, le produit de la journée, en fromage, beurre ou œufs.

Quand vous vous promènerez dans ses paturages, le champérolain, très hospitalier, vous invitera à boire „le café“ qui attend invariablement dans la cachette du fourneau. Une fine goutte de gentiane, authentique produit indigène, remplace parfois le café. Si vous êtes l'ami du montagnard, ou simplement une connaissance, il vous hèlera en ces termes: „Vin aya!“ . . . qui vous convieront à venir allumer . . . votre pipe. Vous évoquerez, alors, les potins du pays, et . . . le dernier charivari, qui a tenu en

éveil toute la contrée, parce que tel veuf (ou telle veuve) se remarie. Il existe un unique remède au tapage: c'est que la „victime“ offre à boire à la bruyante bande et les cloches de vaches et cornets de toutes sortes se taisent immédiatement. Vous discuterez ensuite du prochain marché-foire du mercredi à Monthey, et vous serez traité en renégat si un membre, au moins, de la famille n'y assiste pas régulièrement.

Honneur à vous, gens de Champéry, qui avez su garder intact l'héritage de vos vieux, et qui poursuivez fièrement et pieusement le noble culte de votre belle tradition! Honneur et respect, car c'est sur des hommes de votre espèce que compte le monde d'aujourd'hui, pour faire la balance à ses folies! G. B.

Erreichtes und Erstrebtes der Altershilfe im Amt Interlaken

Gut zwei Jahre ist die AHV in Kraft und spendet ihren Segen. Dass sie auch Enttäuschungen gebracht hat, ist nicht zu verwundern, denn die Erwartungen waren vielerorts zu hoch gespannt. Noch vor nicht langer Zeit wurde etwa die Drohung laut, wenn die Vorlage noch einmal zur Abstimmung käme, würde sie nicht mehr angenommen. Solche Äusserungen hört man immer seltener. Es hat den Anschein, als ob in den breiten Schichten des Volkes eine gerechtere Würdigung des grossen Werkes Platz greifen würde. Wird den Unzufriedenen vorgerechnet, wie viele Tausende von Franken in die Bergdörfer hinauf gelangen, so verstummen sie bald. Am augenfälligsten wird ihnen die Wohltat der AHV, wenn sie erfahren, welche Hilfe sie einer Witwe mit mehreren minderjährigen Kindern zuteil werden lässt.

Die Uebergangsrente bringt den alten Leuten in ländlichen Verhältnissen Fr. 480.— jährlich. Der Kanton Bern